



Conditions Générales de Vente – Particuliers Vente à distance

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes à distance de PC assemblés sur mesure proposées par Oryence, SAS au capital de 1000€, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 94366615600014, dont le siège social est situé au 77 rue de la Convention, 75015 Paris.

2. Commande et acceptation

La commande est validée uniquement après signature du devis par le client et réception du paiement de 100 % du montant TTC de la commande. Le devis signé accompagné des présentes CGV vaut contrat ferme et définitif. Les caractéristiques techniques des produits sont définies sur le devis.

3. Paiement

Le règlement s'effectue intégralement à la commande par virement bancaire ou paiement par carte bancaire via le site internet oryence.com. Par défaut, le règlement intégral est exigé à la commande. La commande n'est validée qu'après encaissement effectif des fonds.

Toutefois, il peut être convenu entre l'entreprise et le client d'un paiement par virement bancaire en deux échéances :

- un premier versement correspondant à 70 % du montant total à l'acceptation du devis,
- le solde de 30 % devant être réglé avant l'expédition du PC.

Cette modalité dérogatoire de paiement est convenue expressément et tacitement acceptée par le client lors de la validation du devis et de son règlement partiel. En cas de non-paiement du solde dans les délais, la commande ne sera pas expédiée.

Les clients peuvent effectuer des achats en plusieurs fois en utilisant Alma. L'achat d'un client par l'intermédiaire d'Alma est soumis aux conditions générales d'Alma. La non-approbation d'un achat par Alma peut entraîner l'annulation de cet achat.

4. Délai de fabrication et de livraison

Le délai de fabrication est estimé à 2 semaines à compter de la réception du paiement. Ce délai indicatif peut être ajusté en cas de pénurie de composants ou de retards fournisseurs, ce dont le client sera informé. La livraison s'effectue à l'adresse indiquée par le client lors de la commande.

5. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. Ainsi, aucun retour ni remboursement ne sera accepté une fois la fabrication lancée.

6. Garantie

Tous les composants utilisés pour l'assemblage du produit bénéficient des garanties constructeur, généralement de 2 ans, pouvant varier selon les fabricants. En cas de dysfonctionnement durant la période de garantie, le client doit contacter Oryence à l'adresse e-mail contact@oryence.com.

Le retour du PC pour réparation est à la charge du client, dans son emballage d'origine ou équivalent. Après diagnostic, la pièce défectueuse sera remplacée ou retournée au fournisseur pour traitement sous garantie. Les délais de réparation dépendent de ceux imposés par le constructeur. Oryence SAS ne garantit pas la continuité du service pendant la réparation.

7. Responsabilité

Oryence SAS ne saurait être tenue responsable de toute panne, défaillance ou détérioration du matériel résultant :

- d'une utilisation non conforme aux préconisations du constructeur ou à la destination du produit ;
- d'une négligence, d'un choc, d'une chute, d'un contact avec un liquide ou d'une exposition à une source de chaleur excessive ;
- de toute modification, intervention ou réparation effectuée par le client ou un tiers sans l'accord écrit préalable de Oryence SAS.

La responsabilité de l'entreprise est limitée au montant de la commande.

8. Réserve de propriété

Le matériel reste la propriété de Oryence SAS jusqu'au paiement complet du prix par le client.

9. Réclamation et Litiges

Toute réclamation relative aux produits livrés (non-conformité, défaut, etc.) doit être adressée à Oryence SAS dans un délai raisonnable par courrier recommandé à l'adresse du siège social ou par e-mail à contact@oryence.com.

La société s'engage à accuser réception de la réclamation, à l'analyser dans les meilleurs délais et à proposer une solution adaptée dans un délai maximal de 14 jours à compter de la réception de la réclamation.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social de la société. La loi française est seule applicable.

10. Communication des CGV

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont systématiquement jointes au devis transmis au client. Leur lecture et acceptation sont nécessaires pour valider la commande.